

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2021-029

OBJET : Arrêté d'occupation du domaine public au 29, rue du 12 Juin 1944 à Aunay-sur-Odon

Le Maire des Monts d'Aunay,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Considérant la demande de stationnement d'un camion poids lourd et d'un monte meubles présentée par l'entreprise NOUET SAS, domiciliée à Bretteville-sur-Odon devant le 29 rue du 12 Juin 1944 à Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, le lundi 22 mars 2021 pour un déménagement ;

ARRÊTE

Article 1 – L'entreprise NOUET SAS est autorisée à stationner un camion poids lourd et un monte meubles sur le trottoir devant le 29 rue du 12 Juin 1944 le lundi 22 mars 2021.

Article 2 – L'entreprise NOUET SAS est chargée de la signalisation règlementaire à l'endroit de pose du camion poids lourd et du monte meubles.

Article 3 – L'entreprise NOUET SAS doit s'assurer de la protection des usagers de la voie publique, de leurs biens, maintenir une utilisation sécurisée du trottoir pour les piétons ou si la largeur est insuffisante (inférieure à 1m40), les dévier sur le trottoir le long de l'église.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 – L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
- L'Agent Surveillant de la Voie Publique,
- L'entreprise NOUET SAS,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait aux Monts d'Aunay, le 17 mars 2021.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON



10